

Centre de services
scolaire de la
Région-de-Sherbrooke

Québec



RAPPORT | 21 ANNUEL | 22



ISBN 978-2-550-93609-1

Table des matières

Mot du directeur général et de la présidente	5
PRÉSENTATION DU CSSRS	
Le CSSRS en bref	10
<i>La clientèle</i>	10
<i>Le territoire</i>	11
<i>Le transport scolaire</i>	11
<i>Le personnel</i>	11
Faits saillants	12
Services éducatifs et culturels	16
<i>L'éducation préscolaire</i>	16
<i>L'enseignement primaire et l'enseignement secondaire</i>	16
<i>L'éducation des adultes</i>	17
<i>La formation professionnelle</i>	17
<i>Le service aux entreprises</i>	17
GOUVERNANCE DU CSSRS	
Conseil d'administration	20
<i>Membres parents, du personnel et de la communauté</i>	20
<i>Principales décisions du CA</i>	21
<i>Comités du CA</i>	21
<i>Comités du CSSRS</i>	22
<i>Comité de régie</i>	23
<i>Code d'éthique et de déontologie applicable au CA</i>	24
<i>Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics</i>	24
BILAN DU PEVR	
Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022	26
Lutte contre l'intimidation et la violence	31
Procédure d'examen des plaintes	32
UTILISATION DES RESSOURCES	
Répartition des revenus du CSSRS	36
<i>Objectifs et principes de la répartition des ressources</i>	36
Ressources financières	37
<i>Résumé des états financiers</i>	37
Gestion et contrôle des effectifs	38
<i>Répartition de l'effectif en heures rémunérées</i>	38
<i>Résumé du niveau de l'effectif</i>	38
Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus	39
Ressources matérielles et informationnelles	40
<i>Entretien et réparation</i>	40
<i>Approvisionnement</i>	40
<i>Technologie de l'information (TI)</i>	40
<i>Projets</i>	40
ANNEXES	
Annexe 1 : Rapport du protecteur de l'élève	42
Annexe 2 : Rapport du comité de parents	45
Annexe 3 : Rapport du comité consultatif des services aux élèves HDAA	51

Mot du directeur général et de la présidente



Sylvain Racette
Directeur général



Katerine Roy
Présidente

Nous avons le plaisir de vous présenter le **rapport annuel 2021-2022 du Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSSRS)**. Comme vous le constaterez, l'année a de nouveau été marquée par la pandémie, mais s'est terminée sur une fin d'année scolaire qui laissait présager un graduel retour à la normale. Le rapport annuel se veut un survol de plusieurs secteurs de nos activités. Débutons par les faits saillants de nos services pour l'année écoulée.

Bonne lecture!

Direction générale

L'équipe de la direction générale a vécu son lot de changements durant l'année 2021-2022. En effet, l'équipe s'est vue totalement changée en cours d'année, avec l'arrivée de **trois nouvelles personnes en poste à la direction générale** :

- › **Sylvain Racette** : directeur général, depuis le 4 avril 2022
- › **Patrick Guillemette** : directeur général adjoint à l'administration, depuis le 23 mai 2022
- › **Isabelle Boucher** : directrice générale adjointe aux affaires éducatives, depuis le 1^{er} juillet 2022

L'arrivée en poste d'une équipe complètement renouvelée a apporté son lot de défis en terme de passation de dossiers, mais également son lot de nouvelles idées et façons de faire. Il s'agit d'un bon moment pour **regarder vers l'avenir** et amorcer la réflexion sur le prochain Plan d'engagement vers la réussite (PEVR), qui sera mis sur pied au cours de l'année 2022-2023.

Heureusement, les bases et les bonnes pratiques étaient déjà bien ancrées dans l'organisation, grâce à l'excellent travail des prédécesseurs et du personnel en place. Nous tenons à remercier l'ancienne équipe de la direction générale, qui a accompli un excellent travail au cours des dernières années, et à souligner les nombreux bons coups de **Christian Provencher**, ancien directeur général, **Lisa Rodrigue**, ancienne directrice générale adjointe aux affaires éducatives, et **Carl Mercier**, ancien directeur général adjoint à l'administration.

Service des ressources éducatives (SRÉ)

L'équipe du SRÉ a accompagné les équipes-écoles dans l'**appropriation du bulletin unique**. Cet outil de communication est uniforme au CSSRS, mais certaines fonctionnalités permettent de répondre au besoin de modifier les attentes par rapport aux exigences du programme de formation de l'école québécoise (PFEQ). L'équipe-école peut donc faire des choix quant aux matières visées, stratégies, connaissances, processus et même critères d'évaluation. Ces choix serviront de références pour l'enseignement, l'évaluation ainsi que pour la communication des résultats (Différenciation pédagogique, Soutenir tous les élèves pour favoriser leur réussite éducative, ministère de l'Éducation, 2021).

Le SRÉ a également déployé un **soutien à l'apprentissage à distance** (formations en ligne, étapes, apprentissages essentiels, etc.). Il s'est également assuré de l'appropriation dans les milieux du nouveau programme cycle à l'éducation préscolaire. Les bibliothécaires scolaires ont pu faire rapport de l'état de situation des bibliothèques des écoles secondaires. Une toute nouvelle équipe d'ergothérapeutes a également vu le jour et a amorcé le soutien dans les écoles.

Service des ressources humaines (SRH)

Sur le plan des ressources humaines, l'année a notamment été marquée par la **gestion de la pandémie** et la **rareté de la main-d'œuvre** qui se fait de plus en plus sentir sur l'organisation. Ces éléments de contexte

particuliers ont chambardé les priorités d'action et ont mis à rude épreuve les pratiques établies.

Cependant, ce nouvel environnement organisationnel, bien que difficile, a permis au SRH de développer son agilité et sa confiance. Afin de faire face à ces situations, l'équipe a repoussé son sens de la créativité et de l'innovation. Avec l'aide de **nouvelles technologies**, les processus de recrutement, de remplacement, de communication et de gestion des dossiers ont été simplifiés et ont gagné en efficacité. Enfin, l'année 2021-2022 aura été l'occasion de se doter de meilleurs outils pour faire face aux défis que réservent les prochaines années.

Service des ressources matérielles et des technologies de l'information (SRMTI)

L'impact de la pandémie a été majeur au SRMTI, tant sur le plan de l'entretien et de la réparation, de l'approvisionnement, des technologies de l'information que des projets. Plus de détails sur cette année, où de nouveaux mandats se sont ajoutés aux tâches courantes du service, vous seront présentés dans la section « [Ressources matérielles et technologiques](#) », à la page 40.

Service des communications

Le contexte pandémique a eu un impact majeur sur le service des communications. La communication auprès des parents, des membres du personnel et des médias était constante afin d'assurer une bonne pratique des mesures sanitaires. Un retour à la normale s'est graduellement fait sentir au retour des Fêtes, et les **activités ont repris peu à peu**, au grand bonheur des petits comme des grands, comme vous le constaterez dans la section « [Faits saillants](#) », à la page 12.

La refonte du [nouveau site web du CSSRS](#) et d'un [nouvel intranet nommé Cortex](#), en ligne depuis le 7 juin 2022, a également mobilisé le service des communications durant l'année. Ce changement était nécessaire pour une question de sécurité, et la modification du nom de domaine était le moment opportun pour entreprendre ce changement d'envergure.

Service du secrétariat général

Tout au long de l'année scolaire 2021-2022, l'équipe du Service du secrétariat général a été en soutien aux directions d'établissements et aux directions de services en ce qui concerne les **affaires juridiques**. Dans le contexte particulier des enjeux

et des impacts de la pandémie, les demandes et les questions des directions visaient toujours à prodiguer la meilleure prestation de services aux élèves et aux parents, dans le respect des balises légales et financières.

Le service du secrétariat général a **traité 82 plaintes** en 2021-2022. Un bilan plus détaillé se retrouve à la section « [Procédure d'examen des plaintes](#) », à la page 32. À titre de détenteur et de gardien des documents officiels du CSSRS, le Service a également traité 42 demandes d'accès à l'information.

Tout au long de l'année, l'équipe du Service du secrétariat général a soutenu le Conseil d'administration, l'équipe de la Direction générale et les directions de services quant à la gouvernance de l'organisation et particulièrement dans les travaux visant la **mise à jour des politiques sur la contribution financière exigée aux parents** et sur les critères **d'admission et d'inscription des élèves**.

Au printemps 2022, l'équipe a coordonné le processus de désignation des nouveaux membres du Conseil d'administration qui devaient entrer en fonction au 1^{er} juillet 2022 pour remplacer les membres dont le mandat se terminait au 30 juin.

Service des ressources financières et du transport scolaire (SRFTS)

L'année 2021-2022 a été marquée par des **pertes importantes d'expertise** pour l'équipe du SRFTS. La charge de travail, déjà augmentée par le contexte pandémique, et les difficultés vécues pour l'embauche de personnel dans un marché de l'emploi hautement concurrentiel ont eu pour effets d'influencer les opérations du service.

Malgré cette charge de travail importante, le SRFTS a procédé à la mise à jour de la « **Politique relative aux critères d'admission et d'inscription des élèves dans les écoles primaires et secondaires** » du CSSRS. La dernière mise à jour de cette politique avait été réalisée en 2011 et des modifications apportées à la LIP rendaient son actualisation nécessaire.

Ce travail d'actualisation a nécessité la création d'un comité de travail composé d'un membre du comité de parents, de directions et de directions adjointes des écoles primaires, secondaires et de certains membre du personnel des ressources éducatives, du secrétariat général et des ressources financières, et du transport scolaire. Nous avons également été accompagnés par une agente en amélioration

continue qui a pu organiser, planifier et documenter une grande partie de ce processus. Une procédure a également été instaurée pour préciser les modalités d'application de cette politique et faciliter l'ajustement annuel.

L'équipe du transport scolaire a également composé avec la **pénurie de chauffeurs d'autobus scolaires** chez nos transporteurs. Seulement quelques bris de services ont eu lieu, mais beaucoup d'aménagements ont dû être effectués afin de minimiser les impacts sur les parents. L'équipe a aussi travaillé sur le processus de gestion du transport scolaire pour en dégager et en prioriser des améliorations.

Formation professionnelle (FP)

L'offre d'**activités promotionnelles** de la FP a été bonifiée et permettra de faire connaître les programmes de formation du Centre 24-Juin aux élèves du secondaire. Mettant en priorité les besoins particuliers toujours grandissants des élèves en formation professionnelle, le Centre a consolidé l'organisation de ses services complémentaires par l'**amélioration continue de ses pratiques**, telle que la formation sur la gestion positive des situations de classe, tout en travaillant davantage en prévention et en collaboration avec les équipes enseignantes afin de favoriser la persévérance scolaire.

L'équipe des conseillers pédagogiques a retravaillé une **offre de formation continue** pour les enseignants basée sur les pratiques pédagogiques gagnantes, telles que la réponse à l'intervention et la conception universelle des apprentissages. Les travaux des enseignants sur la différenciation pédagogique ont grandement contribué à favoriser la réussite et la diplomation des élèves.

Plusieurs équipes de programmes ont bénéficié de l'accompagnement des conseillers pédagogiques pour développer de **nouveaux modes de formation** afin de mieux répondre aux besoins de main-d'œuvre du marché du travail. L'alternance travail-études et la formation de type individualisée en sont de bons exemples. Le développement continu du service de la reconnaissance des acquis a aussi contribué au développement des compétences de nos futurs travailleurs.

Somme toute, l'année scolaire 2021-2022 aura été chargée et marquée par **l'adaptabilité, la créativité et le changement**. Ce renouveau met la table pour une année 2022-2023 qui s'annonce bien remplie par les nouveaux chantiers de l'équipe de direction, l'adoption d'un nouveau plan d'engagement vers la réussite (PEVR), les projets éducatifs des établissements et un retour à la vie plus normale après plus de deux ans de pandémie.

Formation générale aux adultes (FGA)

Sur le plan du **développement pédagogique**, le Centre Saint-Michel a révisé ses normes et modalités d'évaluation des apprentissages. Un cercle de lecture impliquant les conseillers pédagogiques et l'équipe de direction s'est formé afin de permettre à ses membres de s'approprier le concept de Communauté d'apprentissage. Un plan de formation de type carrousel a aussi été déployé en vue de répondre aux besoins diversifiés du personnel, tout en incluant une offre de service Communauté de pratique professionnelle. Enfin, un éveil en lien avec la réponse à l'intervention a été initié.

L'offre d'animation à la vie étudiante a été augmentée afin de desservir les élèves présents dans les trois principaux pavillons par une offre. Un local d'étude-bibliothèque a vu le jour et le Centre a également entrepris des démarches en vue de résoudre le problème de l'offre d'un service alimentaire.

Plusieurs changements majeurs ont été apportés, dont le renouvellement du parc informatique et la rénovation des infrastructures du magasin scolaire. Le logo a été actualisé et un guide des normes graphiques a été mis sur pied.

Concernant le **projet éducatif**, le Centre a actualisé et cartographié le parcours de l'élève, en plus d'optimiser différents services, dont ceux de la formation à distance, de l'engagement vers sa réussite et du soutien pédagogique. Enfin, le projet cours-circuit a été mis sur pied pour contrer le décrochage scolaire.

Formation primaire et secondaire

Les établissements du primaire et du secondaire ont été très actifs durant l'année 2021-2022, avec un graduel retour à la normale en deuxième partie d'année scolaire. Vous pourrez constater que la pandémie n'a pas empêché les établissements de se dépasser et d'offrir des activités gratifiantes et stimulantes pour les élèves dans la section « [Faits saillants](#) », à la page 12.



Section 1

Présentation du CSSRS

Le CSSRS en bref

La clientèle

Le CSSRS compte **25 318 élèves** répartis dans :

38

Écoles primaires

4

Écoles secondaires

2

Écoles spécialisées

1

École pour parcours alternatifs

1

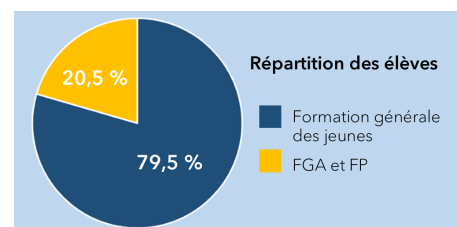
Centre de formation professionnelle

1

Centre d'éducation des adultes

Pour l'année scolaire 2021-2022, le CSSRS compte :

- › **20 116** élèves en formation générale des jeunes (**79,5 %**)
- › **5 202** élèves en formation générale adulte (FGA) et en formation professionnelle (FP) (**20,5 %**)



Clientèle scolaire au 30 septembre

Ordre d'enseignement	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Préscolaire 4 ans	84	103	114	198	278
Préscolaire 5 ans	1 743	1 749	1 812	1 718	1 663
Primaire	10 676	10 909	11 138	11 388	11 372
Secondaire	6 240	6 503	6 681	6 725	6 803
FP	2 790	2 656	2 496	2 909	2 608
FGA	3 261	3 178	2 760	2 391	2 594
Total	24 794	25 098	25 001	25 329	25 318

Ce total d'élèves représente une **augmentation de 2,1 %** de la clientèle scolaire sur une analyse de cinq ans. On remarque toutefois une baisse d'élèves par rapport à la FP (- 6,5 %) et à la FGA (- 20,5 %), ce qui pourrait s'expliquer entre autres par la pénurie de main-d'œuvre, le marché de l'emploi particulièrement accessible, la baisse de l'immigration liée à la pandémie, etc.

En 2021-2022, le CSSRS compte **1 226** élèves en situation de handicap ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (**EHDAA**), ce qui représente un pourcentage de **6,1 %** de la clientèle en formation générale des jeunes. La plus grande partie des EHDAA fréquente l'école primaire (**55,9 %**) ou l'école secondaire (**38,3 %**). Ce total d'EHDAA représente une **augmentation de 20,5 %** sur une analyse de cinq ans.

Selon l'indice de milieu socioéconomique 2021-2022 attribuée par le ministère de l'Éducation du Québec (MÉQ), le CSSRS compte **7 écoles primaires** et **2 écoles secondaires en milieux défavorisés** sur son territoire (indices de défavorisation de 8, 9 ou 10). Cela représente **17,9 %** des écoles primaires et **33,3 %** des écoles secondaires.

EHDAA au 30 septembre

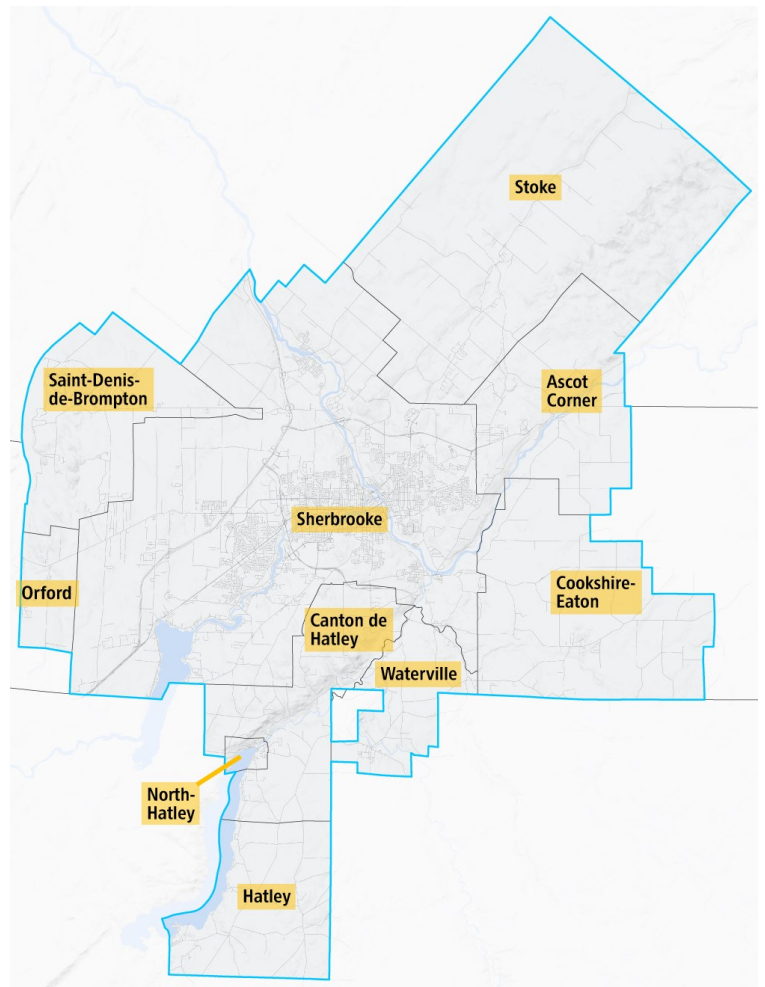
Ordre d'enseignement	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Préscolaire 4 ans	-	-	-	2	-
Préscolaire 5 ans	74	66	67	59	71
Primaire	469	565	609	660	685
Secondaire	474	445	434	418	470
Total	1 017	1 076	1 110	1 139	1 226

Le territoire

Le territoire du CSSRS est situé au cœur de l'**Estrie**. Il comprend 10 municipalités, en tout ou partie, à savoir :

- > Ascot Corner
- > Hatley
- > North Hatley
- > Saint-Denis-de-Brompton
- > Sherbrooke
- > Stoke
- > une partie de Cookshire-Eaton
- > une partie de Hatley
- > une partie d'Orford
- > une partie de Waterville

En 2021-2022, une **soixantaine de bâtiments** accueillent les élèves jeunes et adultes ainsi que les employés des différents services.



Le transport scolaire

Le CSSRS a transporté **12 633 élèves** répartis dans un total de **208 véhicules** :

134

Autobus scolaires

8

Minibus

8

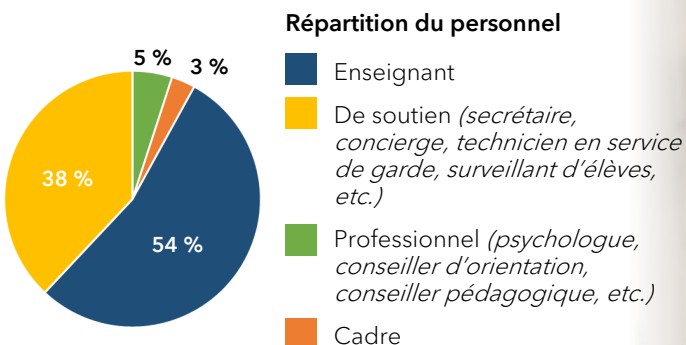
Véhicules adaptés

58

Berlines

Le personnel

Le CSSRS se classe **3^e employeur public** en importance en Estrie. Il a employé un peu plus de **4 000 personnes** en 2021-2022. Ce chiffre inclut le personnel régulier à temps plein et à temps partiel ainsi que le personnel temporaire et suppléant.



Faits saillants

Chaque année, de nombreux élèves, membres du personnel ou projets du CSSRS se distinguent. Voici quelques coups de chapeau de l'année :



Depuis 21 ans, le CSSRS célèbre la réussite sous toutes ses formes de ses élèves, jeunes et adultes, dans le cadre du Gala des Bravos, soutenu par la Fondation pour les élèves

du CSSRS. En raison du contexte sanitaire, la tradition s'est poursuivie sous la formule réinventée en 2020-2021, soit celle des **Bravos hors gala**. Ainsi, pendant neuf semaines sur son site, ses réseaux sociaux et dans le journal local, le **CSSRS a salué le défi, l'engagement et l'excellence de 55 élèves du primaire, du secondaire, de la formation professionnelle et de l'éducation aux adultes.**

Jimmy Tear, élève du **Centre Saint-Michel**, faisait partie des 10 lauréats honorés en 2021 par la Fondation pour l'alphabétisation, dans le cadre de la remise des



bourses Retour réussite. Celles-ci soulignent chaque année la **persévérance** et la **détermination** d'adultes ayant réussi une **démarche d'alphabétisation ou de formation de base**. M. Tear a reçu une bourse de 1 500 \$ pour saluer ses efforts, grâce à la contribution de la Fondation Desjardins.



« Ta boîte! », un concept ingénieux de **classe portative extérieure**, a été mise au point en novembre 2021, grâce au concepteur Daniel

Quirion, avec le soutien de la Fondation pour les élèves du CSSRS. L'architecte sherbrookoise avait envie de trouver une solution qui permettrait aux élèves de suivre leurs cours en plein air. Il a donc mis au point, en partenariat avec le CSSRS, un

projet pilote audacieux : des boîtes rigides fabriquées pour servir de soutien et de bancs pendant les périodes de classes extérieures. Légères, économiques et pratiques, les boîtes se transforment rapidement en espace de rangement entre deux cours.



Pendant tout le mois de mai, près de 6 000 élèves de la maternelle jusqu'à la 5^e secondaire se sont engagés à prendre soin d'eux grâce au projet **Oser être pour oser devenir**. Lors de cette édition, 58 équipes ont couru lors du **Relais O2** et ont parcouru 55 km divisés en dix parcours de 1,1 à 12,7 km dans les rues de Sherbrooke.

Notre **relève scientifique** du secondaire s'est une fois de plus distinguée à l'occasion de la finale régionale de **l'Expo-sciences Hydro-Québec**, le 20 mars 2022. Cinq de nos élèves ont même été sélectionnés pour représenter la région lors de la Super Expo-sciences Hydro-Québec, finale québécoise, du 22 au 24 avril 2022.





Des élèves de l'école secondaire de la Montée et de l'école secondaire du Triolet se sont illustrés à plusieurs niveaux, les 8 et 9 avril 2022, dans le cadre de la **compétition de robotique First**. L'équipe de la Montée a même obtenu son laissez-passer pour la compétition mondiale, du 20 au 23 avril, à Houston.



Le **Concours « Sors de ta bulle »**, qui souligne la créativité littéraire des élèves, a changé sa formule en 2022 pour jumeler deux événements majeurs en un seul, le 9 juin 2022 :

- 1 Le lancement du roman « L'Écho des mondes » de Hannah Le Glaunec, élève de 3^e secondaire de l'École Mitchell-Montcalm et grande gagnante de la 17^e édition.
- 2 Le dévoilement du texte gagnant de cette année, soit le recueil de poésie « Je te laisserai mourir » de Iliana Liva, élève de 5^e secondaire de l'École Mitchell-Montcalm.

Le 10 mai 2022 était jour d'inauguration pour une toute nouvelle salle sensorielle destinée aux élèves des classes TSA



(troubles du spectre de l'autisme) et aux élèves atteints de troubles sévères de langage de l'école secondaire de la Montée. Plus de 40 élèves vivent

avec un trouble du spectre de l'autisme ainsi qu'une vingtaine ayant des troubles sévères du langage peuvent désormais bénéficier de cette nouvelle salle sensorielle.



Depuis 21 ans, entre 100 et 150 vélos sont récupérés et remis à neuf annuellement par l'équipe bénévole de **Récupère-don ton vélo**. Ce projet est possible grâce

aux dons de vélos, recueillis lors d'une collecte annuelle. 140 jeunes ciblés par le personnel enseignant en éducation physique et les professionnels du CSSRS ont eu le bonheur de recevoir des vélos, le 21 mai 2022.

Le 21 avril 2022, l'école internationale du Phare a inauguré la **friperie « Le Caméléon »**. Une vingtaine d'élèves y travaillent chaque semaine et jusqu'à une soixantaine, de façon ponctuelle. Existant depuis le début des années 2000, l'ancienne friperie devient ainsi une entreprise scolaire et un plateau de travail pour les élèves en adaptation scolaire et certains élèves du régulier, au même titre que la chocolaterie ou l'entreprise de conception de trophées de l'établissement. Adapté au goût du jour, ce projet entrepreneurial a pour objectif de **conscientiser les élèves à la consommation écoresponsable et aux motifs environnementaux**.





Le 21 juin 2022, des élèves de 6^e année en musique de l'école du Sacré-Cœur ont pu s'entretenir avec **l'auteur-compositeur québécois Patrick Watson** lors

d'une rencontre virtuelle où toutes les questions étaient permises au sujet de leur passion commune : la musique.

Les élèves de 3^e et 5^e secondaire de l'École secondaire de la Montée ont lancé le « **Relais des butineurs** », un projet qui consiste à semer des fleurs sauvages afin d'offrir



aux pollinisateurs un habitat accueillant aux quatre coins de la ville! 320 élèves de quatre écoles primaires (Desjardins, Samare, Desranleau et des Avenues) ont décidé de suivre le mouvement en garnissant leur cour d'école de fleurs. La communauté était également invitée à participer à ce projet collectif pour créer un véritable relais gourmand pour abeilles, papillons et autres insectes.

Le 11 mars 2022, les élèves et le personnel de l'école internationale du Phare ont établi un **record Guinness** en créant le



plus grand nombre de relais effectués à la suite d'un déplacement à reculons. Ils étaient plus de **1 000 membres de l'établissement** à participer

au record. Du personnel et pas moins de **47 groupes** de l'école y ont pris part. Les élèves s'y entraînaient depuis septembre.

La campagne « **Reste à l'école!** » valorise la poursuite des études auprès des jeunes de 3^e, 4^e et 5^e secondaire en assurant le suivi des élèves présentant certains facteurs de vulnérabilité. Dans le cadre de la relance 2021-2022, environ 416 élèves sont ciblés par les équipes-écoles du secondaire du

CSSRS. Soucieux de faire une différence quelques jours avant la rentrée, des élèves des écoles secondaires du CSSRS, en collaboration avec la Fondation pour les élèves du CSSRS, ont envoyé un message fort aux jeunes pour les inviter à revenir sur les bancs d'école, dans le cadre du lancement de la campagne « Reste à l'école! ».



C'est en soutien à son cousin Samuel Doucet, qui souffre d'un cancer incurable, qu'Élianna Spence, une élève de 5^e année de l'école Brébeuf, a convaincu son enseignante Gabrielle Poulin-

Houle et cinq autres élèves de participer avec elle au **Défi têtes rasées Leucan**. Un montant final de **8 715 \$** a été amassé lors de la campagne de financement.



Pas moins de **107 élèves de l'école Le Goéland** ont reçu leur diplôme d'études secondaires, lors d'une collation des grades qui a eu lieu le 19 mai 2022. Depuis les deux dernières années, le nombre de diplômé(e)s affiche une belle évolution. C'était d'ailleurs une année record quant au nombre de finissantes et finissants pour cette école aux parcours alternatifs.



Le 3 mai 2022, les élèves de 1^{re} secondaire de l'école Mitchell ont eu la chance de recevoir nul autre que **Jules Burnotte**, ancien élèves et diplômé de l'école Mitchell-Montcalm. Ils ont pu échanger sur le sport de l'athlète, le biathlon,

et sur son expérience aux Jeux olympiques de Beijing, en 2022. Une peinture réalisée par un ancien élève et ami de Jules Burnotte, **Jonathan Cloutier**, lui a été remise. Jonathan Cloutier est lui aussi diplômé de l'école Mitchell-Montcalm ainsi qu'un athlète en basket-ball et en athlétisme. Il a remporté une médaille provinciale aux sauts en hauteur lorsqu'il compétitionnait au niveau benjamin.

Le 10 juin 2022 était jour de première en **vélo tandem** pour Erika Letarte, élève de 5^e année de l'école Pie-X-de l'Assomption, qui a pu prendre part à une **sortie de vélo malgré sa malvoyance**.

Elle s'est jointe à 60 autres élèves grâce à l'Association des personnes handicapées visuelles de l'Estrie ainsi qu'à la participation de la Fondation des sports adaptés, qui fournit les services d'un conducteur du vélo tandem ainsi que le vélo adapté. L'activité a été un bel exemple de coopération et d'inclusion par le sport!



Services éducatifs et culturels

||| L'éducation préscolaire

L'éducation préscolaire 5 ans est offerte à temps plein dans chacune des écoles primaires du CSSRS. L'éducation préscolaire 4 ans compte 23 classes à temps plein et le programme Passe-Partout est offert dans deux établissements.

||| L'enseignement primaire et l'enseignement secondaire

Tous les élèves du CSSRS ont accès à l'enseignement primaire et à l'enseignement secondaire général. Cet enseignement est dispensé en conformité avec le Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire, et avec les programmes prévus par le MÉQ. En plus du programme régulier, plusieurs écoles primaires offrent des concentrations ou des projets pédagogiques particuliers qui sont offerts pour l'ensemble des élèves du CSSRS (musique, anglais intensif, pédagogie alternative par projets, pédagogie Waldorf, santé globale). Les écoles secondaires offrent les vocations suivantes : santé globale, sports-études, éducation internationale, cheerleading, art et culture, musique, arts, communication et technologie, arts de la scène et voie sciences.

En plus des classes régulières, le CSSRS offre des classes nommées point de service pour les clientèles suivantes : développement des compétences comportementales, trouble grave du comportement, trouble du langage, trouble du spectre de l'autisme, classes d'accueil (francisation), déficience motrice grave, déficience intellectuelle moyenne, déficience intellectuelle grave et profonde ainsi que difficulté d'apprentissage.

Une école accueille les élèves ayant un besoin et un soutien plus intensifié sur le plan comportemental et académique et une école offre des cours de la 3^e à la 5^e secondaire aux élèves ayant vécu des difficultés pédagogiques ou autres dans leur milieu régulier. Elle offre une formule pédagogique intensifiée et permet aux élèves d'aller chercher leurs préalables pour le DEP, terminer leur secondaire ou obtenir d'autres cours pour aller vers le cégep.



||| L'éducation des adultes

Le CSSRS offre les services d'enseignement suivants : l'engagement vers sa réussite (EVR), le soutien pédagogique, l'alphabétisation, le présecondaire, le secondaire, l'intégration sociale, l'intégration socioprofessionnelle, la francisation et l'éducation populaire. Des cours sont offerts en présentiel, de jour ou de soir ou en formation à distance. De plus, divers services complémentaires sont offerts afin de soutenir la réussite et la persévérance des élèves dont le « milieu de vie » et le soutien psychosocial. Enfin, le service d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) accompagne les élèves et la population de 16 ans et plus dans leur prise de décisions concernant leur orientation scolaire et professionnelle. Le tout afin de les soutenir dans leurs démarches vers l'obtention du diplôme d'études secondaires, de préalables pour la formation professionnelle ou le cégep.

||| La formation professionnelle

La formation professionnelle est offerte aux personnes désirant obtenir un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou une attestation de spécialisation professionnelle (ASP). Le Centre de formation professionnelle 24-Juin offre plus de 40 programmes de formation dans plusieurs bâtiments : administration, commerce et informatique, alimentation et tourisme, bâtiment et travaux publics, bois et matériaux connexes, communication et documentation, électrotechnique, entretien d'équipement motorisé, fabrication mécanique, métallurgie, mines et travaux de chantier, santé, soins esthétiques et transport.



||| Le service aux entreprises

Le service aux entreprises Estrie participe activement à la mise en œuvre de formations et de perfectionnements sur mesure adaptés aux entreprises estriennes ainsi qu'aux organismes du secteur public et parapublic. Il joue un rôle primordial dans le développement des compétences de la main-d'œuvre, contribuant ainsi au développement économique et social de nos entreprises en offrant plus d'une centaine de formations.

Section 2

Gouvernance du CSSRS

Conseil d'administration

Conformément à la *Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires*, le CSSRS a un conseil d'administration (CA), constitué de 15 membres (cinq parents d'élèves, cinq membres du personnel scolaire et cinq membres de la communauté) depuis l'automne 2020. Ce CA est composé de personnes compétentes, aux profils diversifiés et complémentaires, ayant à cœur de contribuer à la saine gestion de l'organisation et à la réussite de chaque élève, jeune et adulte.

Membres parents



Valérie Gagnon

Vice-présidente



Jean-François Paradis

Membre parent



Philippe Grenier

Membre parent



Katerine Roy

Présidente



Étienne Paradis

Membre parent

Membres du personnel



Anny Bélanger

Professionnel non enseignant



Viviane Guimond

Membre sans droit de vote



Annie Léveillé

Personnel de soutien



Patrick Gauthier

Personnel enseignant



Claudie Potvin

Direction d'établissement



Claudia Cyr

Personnel d'encadrement

Membres de la communauté



Christian Bibeau

Milieu communautaire, sportif ou culturel



Frank Meunier

Gouvernance, éthique, gestion des risques ou ressources humaines



Marie-Victoria Dorimain

Personne âgée de 18 à 35 ans



Olivier Roberge

Matière financière, comptable, gestion des ressources financières ou matérielles



Violaine Franchomme-Fossé

Milieu municipal, santé, services sociaux ou affaires

Principales décisions du CA

Voici les principales réalisations et décisions prises par les membres du CA, pour l'année 2021-2022 :

- > Adoption de modifications à l'organigramme des cadres du CSSRS;
- > Adoption de modifications à la structure administrative des directions d'écoles;
- > Adoption du plan triennal et de destination des immeubles 2021-2024;
- > Adoption d'une nouvelle *Politique relative aux contributions financières exigées des parents ou des élèves*;
- > Adoption d'une nouvelle *Politique relative aux critères d'admission et d'inscription des élèves dans les écoles primaires et secondaires du CSSRS*;
- > Demande au ministre de l'Éducation pour le renouvellement de la reconnaissance du projet particulier en arts et musique de l'école du Sacré-Cœur, 2023-2027;
- > Demande au ministre de l'Éducation pour le renouvellement de la reconnaissance du projet particulier inspirée de la pédagogie Waldorf de l'école des Enfants-de-la-Terre, 2023-2027;
- > Demande au ministre de l'Éducation pour le renouvellement de la reconnaissance du projet particulier pour le rattrapage scolaire d'élèves du secondaire de l'école Le Goéland, 2023-2027;
- > Demande d'une nouvelle école secondaire dans le cadre du Plan immobilier 2019-2029;
- > Nomination d'un nouveau directeur général du CSSRS.

Calendrier des séances 2021-2022

Mardi 24 août 2021

Mardi 12 octobre 2021

Mardi 7 décembre 2021

Mardi 8 février 2022

Mardi 26 avril 2022

Mardi 7 juin 2022

Mardi 28 juin 2022

Comités du CA

Comité de gouvernance et d'éthique	Comité des ressources humaines
<ul style="list-style-type: none"> > Frank Meunier, communauté > Claudie Potvin, personnel > Patrick Gauthier, personnel > Katerine Roy, parent (présidence) 	<ul style="list-style-type: none"> > Claudia Cyr, personnel > Anny Bélanger, personnel > Jean-François Paradis, parent > Marie-Victoria Dorimain, communauté
Comité de vérification	Comité de révision de décision
<ul style="list-style-type: none"> > Olivier Roberge, communauté > Étienne Paradis, parent > Annie Léveillé, personnel > Viviane Guimond, personnel (sans droit de vote) 	<ul style="list-style-type: none"> > Valérie Gagnon, parent (vice-présidence) > Philippe Grenier, parent > Violaine Franchomme-Fossé, communauté > Christian Bibeau, communauté

La direction générale tient à remercier les membres du Conseil d'administration qui ont terminé leur mandat en cours d'année, soit **Claudia Cyr**, **Christian Bibeau** et **Violaine Franchomme-Fossé** pour leur implication au sein du Conseil d'administration du CSSRS.

Comités du CSSRS

Comité consultatif de gestion (CCG)

- › Tout le personnel d'encadrement du CSSRS

Comité consultatif sur les services aux élèves handicapés et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) - [Voir Annexe 3](#)

- › **Esther Fredette**, membre parent
- › **Dany Jutras**, membre parent
- › **Line Legault**, membre parent
- › **Karen Lessard**, membre parent
- › **Étienne Paradis**, membre parent
- › **Jean-François Paradis**, président du comité
- › **Mylène Frappier**, représentante du CIUSSS de l'Estrie CHUS
- › **Caroline Dallaire**, représentante des directions
- › **Hugo Barry**, représentant des professionnels
- › **Sophie Chabot**, représentante des directions
- › **Josée Glaude**, représentant des enseignants
- › **Isabelle Boucher**, directrice SRÉ
- › **Mélanie Gagnon**, conseillère pédagogique invitée
- › **Nathalie Ramonda**, membre parent

Comité consultatif du transport

- › **Carl Mercier**, remplacé par **Patrick Guillemette**, DGA
- › **Julie Boivin**, directrice SRFTS
- › **Patrick Pinsonneault**, directeur d'établissement
- › **Isabelle Bonneville**, représentante du comité de parents
- › **Étienne Paradis**, membre du CA
- › **Katerine Roy**, remplacée par **Valérie Gagnon**, membres du CA
- › **Éric Faucher**, représentant des écoles privées
- › **Sonia Duplessis**, représentante du transport en commun
- › **Lynda Lamoureux**, membre invité

Comité de répartitions des ressources (CRR)

- › **Christian Provencher**, directeur général (jusqu'au 3 avril 2022)
- › **Sylvain Racette**, directeur général (à partir du 4 avril 2022)
- › **Lisa Rodrigue**, DGA aux affaires éducatives
- › **Patrick Guillemette**, DGA aux affaires administratives
- › **Daniel Samson**, directeur SRH
- › **Isabelle Boucher**, directrice SRÉ
- › **Julie Caron**, directrice FP
- › **Julie Pinard**, directrice FGA
- › **Julie Boivin**, directrice SRFTS
- › **Patrick Pinsonneault**, directeur d'établissement
- › **Caroline Dallaire**, directrice d'établissement
- › **Claudie Potvin**, directrice d'établissement
- › **Maryse Perreault**, directrice d'établissement
- › **Danièle Charest**, directrice d'établissement
- › **Amélie Martin-Caya**, directrice d'établissement
- › **Caroline Roy**, directrice d'établissement

Comité d'engagement pour la réussite des élèves (CERÉ)

- › **Lisa Rodrigue**, DGA aux affaires éducatives
- › **Isabelle Boucher**, directrice SRÉ
- › **Anne Lessard**, doyenne faculté d'éducation Université de Sherbrooke
- › **Isabelle Laroche**, directrice d'établissement
- › **Suzy Bellini**, directrice d'établissement
- › **Pascal Leboeuf**, directeur adjoint d'établissement
- › **Patrick Lessard**, directeur adjoint d'établissement
- › **Pascale Bilodeau**, directrice d'établissement
- › **Charles Lapointe**, enseignant
- › **Jean-François Nadeau**, enseignant
- › **Suzie Pelletier**, conseillère pédagogique
- › **Patrick Vallières**, conseiller pédagogique
- › **Euphrem Ntakarutimana**, technicien en service de garde
- › **Marie-Ève Binette**, enseignante
- › **Janie Perron**, enseignante

Comité de régie

Le Comité de régie est un comité consultatif auprès de la Direction générale composé notamment des directions de service, d'une conseillère-cadre, des directions de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes ainsi que d'une direction représentante du primaire et d'une direction représentante du secondaire. Ce groupe de 15 personnes assiste le directeur général dans la mise en œuvre des orientations du CSSRS. Il a aussi agi à titre de comité de gestion transitoire lors de l'implantation de la nouvelle gouvernance scolaire jusqu'à l'entrée en fonction du nouveau conseil d'administration.

- › **Christian Provencher** (jusqu'au 3 avril 2022), directeur général
- › **Sylvain Racette** (à partir du 4 avril 2022), directeur général
- › **Lisa Rodrigue**, directrice générale adjointe aux affaires éducatives
- › **Carl Mercier** (jusqu'au 11 janvier 2022), directeur général adjoint aux affaires administratives
- › **Patrick Guillemette** (à partir du 12 janvier 2022), directeur général adjoint aux affaires administratives
- › **Mélanie Laroche**, conseillère-cadre
- › **Mylaine Lafond**, adjointe exécutive
- › **Daniel Samson**, directeur RH
- › **Julie Boivin**, directrice SRF
- › **Isabelle Boucher**, directrice SRÉ
- › **Donald Landry**, directeur COMM et SG
- › **Paule Corriveau**, directrice SRMTI
- › **Pierre Langlois** (jusqu'au 13 septembre 2021), directeur adjoint TI
- › **François Bérard** (à partir du 14 septembre 2021), directeur adjoint TI
- › **Julie Caron** (jusqu'au 19 juin 2022), directrice CFP 24-Juin
- › **Éric Arseneault** (à partir du 20 juin 2022), directeur CFP 24-Juin
- › **Patrick Guillemette** (jusqu'au 11 janvier 2022), directeur Centre Saint-Michel
- › **Julie Pinard** (à partir du 12 janvier 2022), directrice Centre Saint-Michel
- › **Pascale Bilodeau**, directrice école secondaire Mitchell-Montcalm
- › **Isabelle Godin**, directrice école primaire Eymard



Code d'éthique et de déontologie applicable au CA

Avec le projet de loi 40, adopté en février 2020, il est maintenant prévu que les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone soient dorénavant déterminées dans un règlement du ministre de l'Éducation.

Dans l'attente de ce règlement, l'ancien règlement local continuait de s'appliquer. Au CSSRS, le *Règlement sur le code d'éthique et de déontologie des commissaires de la CSRS* (CSRS-REG-2009-02) était donc toujours effectif pour la plus grande partie de l'année scolaire 2021-2022.

Le ministre de l'Éducation a tout d'abord déposé son projet de règlement le 24 mars 2021. Le *Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone* a officiellement été édicté le 23 février 2022 avec une entrée en vigueur au 10 mars 2022.

Aucune plainte n'a été soumise au responsable de l'application de ce code d'éthique et de déontologie au cours de l'année scolaire 2021-2022, ni dans son ancienne mouture (1^{er} juillet 2021 au 9 mars 2022), ni dans la nouvelle mouture du ministre (10 mars 2022 au 30 juin 2022).

Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics

En conformité avec l'article 25 de la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics*, le Responsable du suivi des actes répréhensibles, M. Donald Landry, confirme qu'aucune divulgation d'employé(e) n'a été portée à son attention lors de l'année scolaire 2021-2022.

Rappelons que la *Procédure sur la divulgation des actes répréhensibles* a été adoptée par le Conseil des commissaires lors de la séance du 18 juin 2019.

Reddition de comptes 2021-2022 <i>Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics</i>	Nombre de divulgations ou de communications de renseignements
Divulgations reçues par la personne responsable du suivi des divulgations	0
Divulgations auxquelles il a été mis fin, en application du paragraphe 3° de l'article 22	0
Divulgations fondées	0
Divulgations réparties selon chacune des catégories d'actes répréhensibles visées à l'article 4 :	0
1° une contravention à une loi du Québec, à une loi fédérale applicable au Québec ou à un règlement pris en application d'une telle loi	0
2° un manquement grave aux normes d'éthique et de déontologie	0
3° un usage abusif des fonds ou des biens d'un organisme public, y compris de ceux qu'il gère ou détient pour autrui	0
4° un cas grave de mauvaise gestion au sein d'un organisme public, y compris un abus d'autorité	0
5° le fait, par un acte ou une omission, de porter gravement atteinte ou de risquer de porter gravement atteinte à la santé ou à la sécurité d'une personne ou à l'environnement	0
6° le fait d'ordonner ou de conseiller à une personne de commettre un acte répréhensible visé aux paragraphes 1° à 5	0
Communications de renseignements, effectuées en application du premier alinéa de l'article 23	0

A photograph of a classroom with rows of desks and blue chairs. In the background, there is a white shelving unit with colorful folders. The image is partially covered by a blue geometric overlay at the top and bottom.

Section 3

Bilan du PEVR

Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) 2018-2022

À l'image de l'an dernier, l'année 2021-2022 n'aura pas permis de recueillir toutes les données nécessaires au suivi du PEVR 2018-2022 du CSSRS en raison du contexte pandémique, mais également par manque de processus structuré pour le suivi des résultats dans chacun des établissements. Le manque de mécanismes de correction définis et d'outils de suivi uniformes rendent l'exercice difficile. Toutefois, la mise en place du nouveau PEVR au cours des prochaines années sera un bon moment pour corriger la situation et mettre en place des outils de suivi et de correction adaptés.

Cependant, il est important de souligner que tous les établissements ont poursuivi leurs actions dans le cadre de leur projet éducatif en s'adaptant à la situation et le CSSRS garde en tête ses objectifs de réussite et les cibles à atteindre d'ici 2023. Dans un souci de transparence, le CSSRS présente ci-dessous les tableaux de résultats antérieurs, jumelés aux données actuellement disponibles pour l'analyse de la progression de ses résultats.

Orientation 1

Assurer à tous les élèves d'avoir un niveau de compétence favorisant la réussite à l'entrée au primaire

Objectif	Indicateur	Cible	Résultats 2017-2018	Résultats 2018-2019	Résultats 2019-2020	Résultats 2020-2021	Résultats 2021-2022
Assurer le développement de toutes les compétences du programme de formation en portant une attention particulière à la littératie et à la numératie chez les enfants à l'éducation préscolaire	Nombre d'enfants qui communiquent en utilisant les ressources de la langue	84 %	81 %	79 %	78 %	80 %	82 %
	Nombre d'enfants qui construisent leur compréhension du monde	92,5 %	86 %	86 %	84%	87 %	87 %



Orientation 2

Porter une attention particulière aux facteurs de risque et aux facteurs de protection liés à la réussite en s'assurant d'accorder de l'importance à tous les élèves, qu'ils soient en réussite ou en échec

Objectifs	Indicateur	Cible	Résultats 2017-2018	Résultats 2018-2019	Résultats 2019-2020	Résultats 2020-2021	Résultats 2021-2022	
Accroître le nombre d'élèves qui obtiennent un résultat supérieur à 66 % aux épreuves obligatoires du MEQ en français et en mathématiques de 4 ^e et 6 ^e année	Augmenter de 5 % le nombre d'élèves obtenant un résultat supérieur à 66 %	4 ^e année Français	Écrire : 81 %	77 %	77 %	N/A	N/A	72 %
			Lire : 84 %	79 %	77 %	N/A	N/A	81 %
		6 ^e année Français	Écrire : 90 %	77 %	80 %	N/A	N/A	75 %
			Lire : 87 %	76 %	84 %	N/A	N/A	73 %
		6 ^e année Math	Résoudre : 81 %	77,2 %	80 %	N/A	N/A	72 %
			Raisonner : 72 %	70 %	62 %	N/A	N/A	81 %
Accroître les résultats de tous les élèves dans les compétences en français écriture aux épreuves obligatoires du MEQ	Taux de réussite supérieur à 95 % en 6 ^e année	95 %	90,4 %	93 %	N/A	N/A	88,1 %	
	Augmenter le taux de réussite de 4 ^e année de 4 %	94 %	89,7 %	89,4 %	N/A	N/A	86,1 %	
Accroître les résultats de tous les élèves dans les compétences en français lecture aux épreuves obligatoires du MEQ	Augmenter le taux de réussite de 6 ^e année de 4 % ou dépasser 95 %	84,4 %	84,4 %	90,5 %	N/A	N/A	81,6 %	
	Augmenter le taux de réussite de 4 ^e année de 4 %	85,7 %	89,7 %	89,4 %	N/A	N/A	87,2 %	
Accroître les résultats de tous les élèves dans les compétences « Résoudre » en mathématiques aux épreuves obligatoires de 6 ^e année du MEQ	Augmenter le taux de réussite de 2 %	90,8 %	85,2 %	89,3 %	N/A	N/A	83,7 %	
Accroître les résultats de tous les élèves dans les compétences « Raisonner » en mathématiques aux épreuves obligatoires de 6 ^e année du MEQ	Augmenter le taux de réussite de 5 %	87,3 %	79,6 %	72,8 %	N/A	N/A	79,1 %	

Orientation 3

Développer des méthodes de dépistage et d'intervention préventive afin de mieux soutenir les élèves en besoin

Objectifs	Indicateur	Cible	Résultats 2017-2018	Résultats 2018-2019	Résultats 2019-2020	Résultats 2020-2021	Résultats 2021-2022
Accroître le nombre d'élèves obtenant une diplomation ou une qualification (sur 5 ou 7 ans) selon les données CSSRS	Avoir un taux de diplomation et de qualification en 5 ans de 68,5 %	68,5 %	62,9 %	67,5 %	61,1 %	69,8 %	71,4 %
	Avoir un taux de diplomation et de qualification en 7 ans de 84 %	84 %	78,7 %	80,4 %	77,5 %	N/A	N/A
Accroître le nombre d'actions auprès des élèves qui combinent les facteurs de risque pouvant mener au décrochage scolaire afin de diminuer le nombre (climat de classe, absentéisme, sentiment d'appartenance, etc.)	Augmenter le taux de persévérance de 5 %	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Orientation 4

Avoir des stratégies de promotion et d'orientation équilibrées au regard des différentes formations (professionnelle, technique, universitaire)

Objectifs	Indicateur	Cible	Résultats 2017-2018	Résultats 2018-2019	Résultats 2019-2020	Résultats 2020-2021	Résultats 2021-2022
Accroître le nombre d'inscriptions dans les parcours de formation professionnelle chez les élèves de moins de 20 ans	Augmenter de 20 % le nombre d'inscriptions de moins de 20 ans	497	760	648	755	742	799

Orientation 5

Proposer des approches assurant le développement de compétences globales chez nos élèves permettant une réussite dans leur programme d'étude et leur intégration au marché du travail

Objectifs	Indicateur	Cible	Résultats 2017-2018	Résultats 2018-2019	Résultats 2019-2020	Résultats 2020-2021	Résultats 2021-2022
Augmenter le nombre d'élèves obtenant une diplomation pour chacun des programmes de formation professionnelle	Augmenter de 5 % le taux de diplomation en FP	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Accroître le taux de rétention pour chacun des programmes de formation professionnelle en portant une attention particulière à la qualité du français écrit	Augmenter de 5 % le taux de persévérance	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Orientation 6

S'assurer que chaque adulte atteigne les objectifs propres à son parcours

Objectifs	Indicateur	Cible	Résultats 2017-2018	Résultats 2018-2019	Résultats 2019-2020	Résultats 2020-2021	Résultats 2021-2022
Accroître le taux de persévérance pour chaque parcours de formation générale aux adultes	Augmenter le taux de persévérance de 5 %	1117	1064	1180	1216	923	926
Augmenter le taux de réussite pour chaque parcours de formation générale aux adultes en portant une attention particulière aux compétences en littératie	Augmenter le taux de réussite de 5 %	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Orientation 7

Assurer que nos actions sont connues et reconnues pour favoriser un climat sain et sécuritaire pour tous

Objectifs	Indicateur	Cible	Résultats 2017-2018	Résultats 2018-2019	Résultats 2019-2020	Résultats 2020-2021	Résultats 2021-2022
S'assurer que chaque établissement mette en place annuellement des actions favorisant le civisme, la citoyenneté numérique, l'inclusion sociale, la bienveillance et la prévention de la violence et de l'intimidation, et s'assurer que chaque élève participe à au moins une activité	Augmenter le nombre d'actions	16 en moyenne	13	15	16	18	22
	Les adultes et les élèves se sentent en sécurité à l'école	100 %	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Orientation 8

Encourager et promouvoir les saines habitudes de vie dans tous les établissements

Objectifs	Indicateur	Cible	Résultats 2017-2018	Résultats 2018-2019	Résultats 2019-2020	Résultats 2020-2021	Résultats 2021-2022
S'assurer que chaque établissement poursuive ses efforts dans la promotion d'un mode de vie équilibré tant au plan physique que psychologique tel que prévu dans la Politique portant sur les saines habitudes de vie du CSSRS	Nombre d'écoles qui atteignent l'objectif de 60 minutes d'activités physiques par jour	18	13	15	16	18	22

Lutte contre l'intimidation et la violence

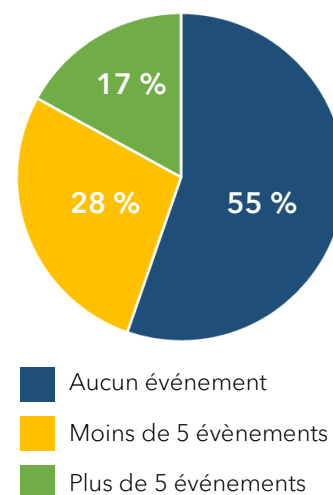
Le CSSRS et ses établissements ont poursuivi leurs efforts, en 2021-2022, en ce qui concerne la prévention de l'intimidation et de la violence par le biais des actions suivantes : formation auprès des professionnels sur l'adulte témoin, travail en prévention sur la bienveillance et la valorisation des comportements positifs, continuité du projet SEXTO dans les écoles secondaires, mise en place d'un plan de lutte contre la violence et l'intimidation au Centre Saint-Michel, formation régionale sur l'inclusion et la diversité ouverte à tous les intervenants scolaires, collaboration avec les partenaires de la Direction de la santé publique de l'Estrie en ce qui a trait au climat scolaire et à la santé mentale positive, activités sur le civisme et l'inclusion, sensibilisation avec la police communautaire, intervention ciblée, communication aux parents, révision du code de vie, formation et sondage pour modifier et ajuster le plan d'action.



Les actions reliées à l'intervention ont, quant à elles, été les suivantes : mesures de soutien, rencontre avec les élèves, communication ou rencontre avec les parents, acte de réparation, contrat d'engagement, retrait d'activité, gestes de réparation, engagement écrit, intervention de la personne désignée du CSSRS, rencontre avec la police communautaire, rencontre de soutien, contrôle de l'environnement, suspension interne et externe, transfert d'école, plainte à la police.

Synthèse des événements relatifs à l'intimidation et à la violence déclarés au CSSRS

	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Nombre d'établissements concernés	46	47	47	47	47
Aucun événement	28 (61 %)	25 (53 %)	N/D	15 (32 %)	26 (55 %)
5 événements et moins	13 (28 %)	10 (21 %)	N/D	16 (34 %)	8 (17 %)
Plus de 5 événements	5 (11 %)	12 (26 %)	N/D	16 (34 %)	13 (28 %)



Procédure d'examen des plaintes

En conformité avec l'article 5 du *Règlement sur la procédure d'examen des plaintes établie par un centre de services scolaire*, voici un tableau synthèse des 82 plaintes reçues et traitées au CSSRS en 2021-2022 par le secrétaire général et la responsable des plaintes.

Vous retrouvez à la [page 33](#) le processus de traitement d'une plainte en vigueur en 2021-2022.

Bilan des plaintes 2021-2022			
Nombre de plaintes	Objet principal de la plainte	Nombre de plaintes	Objet principal de la plainte
10	Plainte contre un(e) employé(e)	1	Classe multiniveaux
7	Plan d'intervention	1	Cours d'anglais
7	Transfert administratif	1	Échec mathématique
7	Intimidation / violence	1	Frais de surveillance
6	Suspension	1	Frais de service de garde
6	Retrait d'un cours ou d'une vocation	1	Harcèlement psychologique
5	Passeport vaccinal / masque / COVID	1	Inscription
4	Service aux élèves HDAA	1	Négligence de l'école
3	Classement de l'élève	1	Obtention du diplôme
3	Manque de communication	1	Plainte de citoyen(ne)
2	Collations permises	1	Reprise de la 1 ^{re} secondaire
2	Changement d'adresse	1	Révision de note
2	Changement d'école	1	Allergies
2	Service de garde	1	Sports-études
1	Anglais intensif	1	Transport scolaire

Comparaison du nombre total de plaintes, par année				
2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
163	164	118	106	82

TRAITEMENT D'UNE PLAINTE

cssrs.gouv.qc.ca/plainte

Établir un dialogue, mieux comprendre la situation, trouver des solutions

Incompréhension ou insatisfaction

COMMUNICATION/DIALOGUE

1

ÉCOLE OU SERVICE



1. L'élève ou le parent communique avec la personne concernée : enseignant, intervenant, personnel administratif ou autre, afin d'avoir une compréhension commune de la situation et d'en arriver à une solution.
2. S'il est impossible d'en arriver à une solution, l'élève ou le parent doit communiquer avec la direction de l'établissement ou du service concerné.

Délai habituel de prise de contact : Dans les 2 jours ouvrables suivants

SERVICE DES PLAINTES

2

CENTRE DE SERVICES
SCOLAIRE



Si l'élève ou le parent est toujours insatisfait, il est possible de porter plainte auprès de la personne responsable des plaintes au Service du secrétariat général. Cette personne recueillera l'information nécessaire afin de comprendre la situation. En collaboration avec l'école ou le service impliqué, elle aidera l'élève ou le parent à trouver des pistes de solution.

Délai habituel de prise de contact : Dans les 2 jours ouvrables suivants

Courriel : plaintes@cssrs.gouv.qc.ca • Téléphone : 819 822-5540, poste 20399

PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

3

RESSOURCE EXTERNE



Si les résultats des démarches faites auprès du Service du secrétariat général ne satisfont pas l'élève ou le parent, il est possible de contacter le Protecteur de l'élève. Le Protecteur analysera le bien-fondé de la situation de plainte et déterminera l'intervention qu'il juge appropriée dans le respect des lois et des règlements en vigueur.

Délai maximum de traitement : 30 jours

Courriel : protecteur@cssrs.gouv.qc.ca • Téléphone : 1 855 350-3162 (sans frais)

RECOMMANDATIONS OU RÉVISION DE DÉCISION

4

CONSEIL
D'ADMINISTRATION



- A) Si la plainte découle d'une situation ou d'un événement vécu par l'élève, le Protecteur de l'élève fera l'examen de la plainte, afin d'en évaluer le bien-fondé. S'il le juge approprié, il peut faire des recommandations à la Direction générale ou au conseil d'administration.
- B) Si la plainte implique plutôt une décision prise par le CSSRS ou son personnel, l'élève ou le parent pourra, sous recommandation du Protecteur de l'élève, faire appel au Comité d'audition des demandes de révision de décision.

Tout au long du processus établi, il est important d'exposer clairement la problématique à la personne concernée, par les moyens de communication privés appropriés, dans le respect de l'élève et des adultes impliqués.

Centre de services
scolaire de la
Région de Sherbrooke

Québec



Section 4

Utilisation des ressources



Répartition des revenus du CSSRS

III Objectifs et principes de la répartition des ressources

Tel que requis par la *Loi sur l'instruction publique* (LIP) et dans un souci de transparence et de cohérence, le CSSRS rend publics les objectifs et principes qui guident la répartition équitable des ressources disponibles entre les établissements, les services administratifs et les comités qui la composent.

En répartissant ses ressources, le CSSRS utilise les critères suivants pour l'atteinte de ses objectifs :

- 1 Optimiser l'utilisation des ressources dont elle dispose pour réaliser sa mission;
- 2 Distribuer les ressources dans un exercice de choix budgétaire collectif tout en priorisant les services directs à l'élève;
- 3 Assurer une répartition équitable des ressources en fonction des caractéristiques propres aux établissements et à leur clientèle.

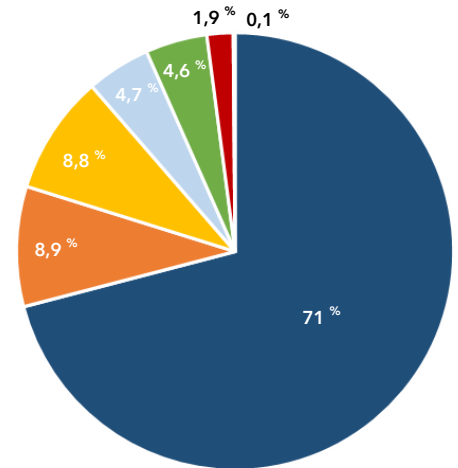
En répartissant ses ressources, le CSSRS respecte les principes issus de son Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) sous le vocable des valeurs retenues.

- › Le principe de transparence par une saine gestion en termes d'équité, de justice, d'honnêteté et de reddition de comptes;
- › Le principe de collaboration par la mise en commun des forces de chacun, le travail d'équipe, l'ouverture aux autres et le partage;
- › Le principe de compétences par les connaissances, les habiletés, l'expertise et le professionnalisme de l'ensemble du personnel dans l'exercice de leurs responsabilités;
- › Le principe de cohérence par des actions conformes à notre mission, à notre vision, à nos valeurs et à nos orientations;
- › Le principe de respect par la considération et la compréhension que nous portons aux personnes et à l'acceptation de leurs différences.

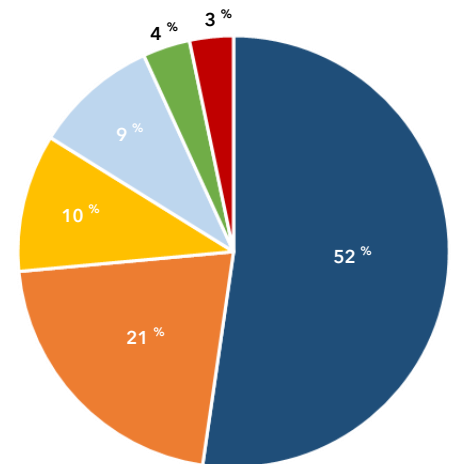
Ressources financières

Résumé des états financiers

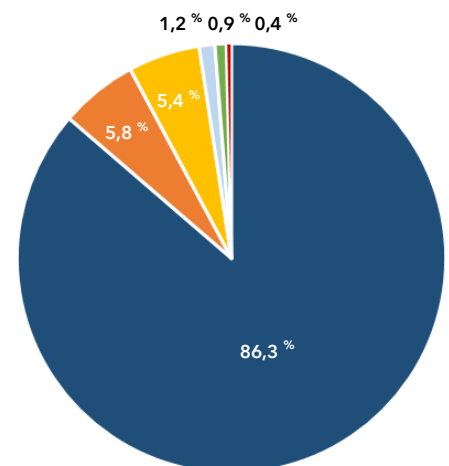
Dépenses par nature	
■ Rémunération	215,8 M\$
■ Contributions de l'employeur	26,8 M\$
■ Frais de déplacement	0,4 M\$
■ Fournitures et matériel	13,9 M\$
■ Services, honoraires et contrats	27 M\$
■ Charges d'investissement non-capitalisable et amortissement	14,4 M\$
■ Autres charges	5,9 M\$
Total	304,2 M\$



Dépenses par secteur d'activité	
■ Enseignement et formation	159,1 M\$
■ Soutien à l'enseignement et à la formation	64,6 M\$
■ Services d'appoint	28,3 M\$
■ Activités administratives	10,8 M\$
■ Activités relatives aux biens meubles et immeubles	31,4 M\$
■ Activités connexes	10 M\$
Total	304,2 M\$



Sources de revenus	
■ MÉQ	271 M\$
■ Taxe scolaire	18,4 M\$
■ Ventes de biens et services	17 M\$
■ Revenus divers	3,7 M\$
■ Droits de scolarité et frais de scolarisation	2,7 M\$
■ Autres subventions et amortissement des contributions	1,2 M\$
Total	314 M\$



Gestion et contrôle des effectifs

Répartition de l'effectif en heures rémunérées

Du 1 ^{er} avril 2021 au 31 mars 2022				
Catégorie d'emploi	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total d'heures rémunérées	Nombre d'employés
Personnel d'encadrement	238 262,07	0,00	238 262,07	152
Personnel professionnel	317 718,39	1 263,03	318 981,42	279
Personnel infirmier	0,00	0,00	0,00	0
Personnel enseignant	2 553 053,42	3 784,54	2 556 837,96	3 580
Personnel de bureau, technicien et assimilé	1 353 343,42	6 201,68	1 359 545,10	2 394
Agents de la paix	0,00	0,00	0,00	0
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	338 528,13	3 151,59	341 679,72	433
Étudiants et stagiaires	0,00	0,00	0,00	0
Total	4 800 905,43	14 400,85	4 815 306,28	6 838

Résumé du niveau de l'effectif

Du 1 ^{er} avril 2021 au 31 mars 2022	
Cible établie par le ministre de l'Éducation (A) <i>Source : Information transmise par le MEQ via CollecteInfo</i>	4 726 210,71 heures
Total des heures rémunérées effectuées (B) <i>Source : Information transmise par le MEQ via CollecteInfo</i>	4 815 306,28 heures
Ampleur du dépassement <i>Calcul : (C) = (B) - (A)</i>	89 095,57 heures
Respect du niveau de l'effectif	Non

Le niveau d'effectifs du CSSRS a **excédé la cible** fixée à 4 726 210,71 heures rémunérées par le MEQ.

Ce dépassement de 89 095,57 heures s'explique par le **contexte pandémique**. En effet, une hausse du nombre d'heures rémunérées pour le personnel d'entretien a été observée, ces derniers ayant été affectés en plus grand nombre aux activités de désinfection et de maintien des mesures sanitaires. Cette situation devrait se résorber et revenir à la normale avec l'assouplissement desdites mesures.

Les multiples ajustements apportés à nos processus administratifs de même que les efforts de déploiement du matériel informatique afin de s'adapter au contexte de gestion de la pandémie ont engendré une hausse temporaire du temps supplémentaire, notamment chez le personnel de soutien technique et administratif. Enfin, si on exclut une légère hausse de la clientèle, qui entraînera de façon récurrente un plus grand nombre d'heures rémunérées, la majorité des éléments expliquant l'écart avec la cible devrait graduellement revenir à la normale avec une éventuelle sortie de pandémie. Notons d'ailleurs que le CSSRS a **réduit son niveau d'effectifs de 146 997,43 heures comparativement à l'année 2020-2021**.

Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus

Au mois de décembre 2014, le gouvernement québécois adopte la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État (LGCE)*. Cette loi établit des mesures particulières applicables aux contrats de service qu'un centre de services scolaire entend conclure pendant les périodes soumises à des mesures de contrôle de l'effectif, entre autres, en assujettissant leur conclusion à une autorisation du dirigeant de l'organisme, par défaut le conseil d'administration. Ce pouvoir d'autorisation a été délégué à la Direction générale lors de l'adoption, par le CSSRS, du *Règlement des pouvoirs et délégations aux diverses instances*, en octobre 2020.

En conformité avec le 2^e alinéa de l'article 20 de la LGCE, le CSSRS déclare qu'il a conclu **16 contrats de service de 25 000 \$ et plus entre le 1^{er} juillet 2021 et le 30 juin 2022, pour la somme totale de 3 874 230,47 \$***. Ce montant n'inclut aucun contrat avec une personne physique.

	Nombre de contrats	Montant du contrat (avant taxes)
Contrats de services avec une personne physique	0	0 \$
Contrats de service avec un contractant autre qu'une personne physique	16	3 874 230,47 \$*
Total	16	3 874 230,47 \$*

* Cette somme pourrait être revue à la baisse, car elle implique que le CSSRS exercerait toutes les options sur les contrats de plusieurs années, dont quelques contrats potentiels de 5 ans.

Dans le respect des règles du Secrétariat du Conseil du trésor :

- › Sont maintenant exclus de notre reddition de comptes les contrats avec les organismes publics reconnus (incluant les filiales des organismes publics);
- › Les montants déclarés ne correspondent plus aux dépenses annuelles associées aux contrats, mais au total de la valeur des contrats, en incluant toutes les années d'option.

Ressources matérielles et informationnelles

2020-2021	2021-2022		
Solde non investi, ni engagé	Investissements réalisés	Sommes engagées	Sommes non investies, ni engagées
1 013 159 \$	5 173 280 \$	6 995 633 \$	13 812 929 \$

L'année 2021-2022 a été marquée par la pandémie COVID qui a provoqué un nouveau contexte de travail pour les équipes du Service des ressources matérielles et des technologies de l'information (SRMTI).

Entretien et réparation

Comme toute l'organisation, l'équipe d'entretien a dû jongler avec des pénuries et des absences du personnel alors que les commandes gouvernementales se multipliaient. Tour de force réussi! Les commandes des autorités ont été complétées selon les échéanciers exigés :

- › mise en place et suivi des détecteurs de CO et des lecteurs de CO² dans tous les bâtiments
- › poursuite des travaux correctifs (plomb dans l'eau)
- › poursuite des travaux d'entretien et formation aux usagers (qualité d'air intérieur-ventilation)

Approvisionnement

Malgré les chaînes d'approvisionnement perturbées et les pénuries de matériel, l'équipe d'approvisionnement a réussi à assurer la fourniture et le déploiement de tous les équipements de protection et des produits de désinfection dans les établissements ainsi que la gestion des contrats en lien avec la COVID. En réponse aux nouvelles obligations légales, l'équipe a procédé à la révision de la Politique d'acquisition, des procédures d'achats regroupés et d'achats de mobilier de classes.

Technologie de l'information (TI)

En réponse aux exigences gouvernementales et à l'intérieur de délais très courts, l'équipe TI a déployé plus de 1 300 appareils requis pour le soutien à la formation à distance et au télétravail. L'équipe TI a mis en place plusieurs mesures de cybersécurité afin de mieux protéger nos élèves et nos employés contre l'augmentation des cybermenaces.

Projets

Dans un marché de construction en surchauffe impliquant des hausses de coût majeures et des délais de réalisation importants, l'équipe des projets a réussi à réaliser 60 projets majeurs d'une valeur totale de 15 M \$ et a procédé à la préparation de projets (60) pour 2022-2023. L'équipe a procédé à l'implantation du nouveau logiciel de gestion des infrastructures exigé par le Ministère incluant les inspections de tous les bâtiments et les redditions de compte.



Section 5

Annexes

Annexe 1

RAPPORT ANNUEL DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

Année scolaire 2021-2022

Conformément aux articles 220.2 et 242 de la *Loi sur l'instruction publique* et au *Règlement sur la procédure d'examen des plaintes* du Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke, voici mon rapport annuel à titre de Protecteur de l'élève.

Au cours de la période mentionnée en titre, j'ai traité soixante-huit (68) plaintes et sept (7) demandes d'information. Sur les soixante-huit (68) plaintes :

- Trente-neuf (39) plaintes ont été redirigées vers les instances appropriées, conformément à la procédure d'examen des plaintes.
- Des vingt-neuf (29) autres plaintes, quatre plaintes étaient irrecevables. Parmi les vingt-cinq (25) plaintes jugées recevables :
 - Dix-sept (17) ont été réglées avec l'aide de la direction d'école concernée et/ou du Secrétariat général et de divers services du Centre de services scolaire ;
 - Trois (3) ont été retirées par le plaignant, des explications satisfaisantes lui ayant été transmises ;
 - Trois (3) ont été rejetées après enquête ;
 - Une (1) a été transmise au secrétaire général afin qu'elle soit traitée comme une demande de révision de décision ;
 - Une (1) a fait l'objet d'une fin d'intervention, l'élève ayant été inscrit dans une école ne relevant pas du Centre de services scolaire.

Le tableau en annexe indique la nature des plaintes examinées et des demandes d'information.

Je n'ai été informé d'aucune expulsion d'élève pour cause d'intimidation ou de violence.

Parmi les plaintes reçues, deux (2) comportaient des allégations d'intimidation ou de violence. Elles ont été redirigées vers les instances appropriées, conformément à la procédure d'examen des plaintes. Aucun de ces plaignants ne s'est adressé à moi par la suite. Pour cette raison, je n'ai pas de recommandation à formuler en matière d'intimidation et de violence.

Sherbrooke, le 12 septembre 2022



Christian Beaudry
Protecteur de l'élève

ANNEXE

RAPPORT ANNUEL DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

Année scolaire 2021-2022

NATURE	DEMANDES D'INFORMATION	PLAINTES EXAMINÉES
Admission	1	2
Adresse de garde		1
Changement d'école, de classe		1
Classement		1
Choix de parents		1
Inscription		2
Frais dîneurs	1	
Expulsion d'un programme		3
Mesures sanitaires - COVID		1
Plainte contre un(e) employé(e)	2	3
Plan d'intervention	1	1
Révision de notes		1
Services complémentaires EHDA	1	5
Suspension	1	1
Transferts administratifs		5
Transport		1

Annexe 2



Bilan de la présidence du comité de parents

Du Centre de services
scolaire de la Région-de-
Sherbrooke

LE COMITÉ DE PARENTS DU CSSRS 2021-2022.

Le comité de parents

Le comité de parents est formé d'un représentant parent et d'un substitut de chacun des établissements primaires et secondaires du centre de services scolaire, élus en assemblée générale des parents de chaque école avant le 30 septembre de chaque année, ainsi que d'un parent et d'un substitut du Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA).

Il a pour fonctions de donner son avis sur tout sujet servant à assurer le meilleur fonctionnement possible du centre de services scolaire tout en transmettant les besoins des parents. Il favorise la participation des parents en éducation aux moyens de formations et en soutenant les parents des écoles. Le comité est aussi consulté par le centre de services scolaire sur un grand nombre de sujets portant sur l'organisation des services et leur déploiement, la répartition des services éducatifs, le calendrier scolaire et le plan triennal de répartition des immeubles.

Le comité de parents (CP) a tenu 10 rencontres régulières durant l'année 2021-2022.

Séance régulière

- | | |
|-------------------|------------------|
| • 13 octobre 2021 | 10 novembre 2021 |
| • 8 décembre 2021 | 19 janvier 2022 |
| • 9 février 2022 | 16 mars 2022 |
| • 13 avril 2022 | 11 mai 2022 |
| • 8 juin 2022 | |

Fonctions du comité de parents

Fonctions (Loi sur l'instruction publique (LIP), art. 192)

- 1° de valoriser l'éducation publique auprès de tous les parents d'un élève fréquentant une école du centre de services scolaire;
- 2° de proposer au centre de services scolaire des moyens pour soutenir l'engagement des parents dans leur rôle auprès de leur enfant afin de favoriser leur réussite éducative;
- 3° de proposer au centre de services scolaire des moyens destinés à favoriser les communications entre les parents et les membres du personnel de l'école;
- 4° de promouvoir la participation des parents aux activités de l'école et du centre de services scolaire et de désigner à cette fin les parents qui participent aux divers comités formés par le centre de services scolaire;
- 5° de transmettre au centre de services scolaire l'expression des besoins des parents, notamment les besoins de formation, identifiés par les représentants des écoles et par le représentant du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;
- 6° d'élaborer, avec le soutien du centre de services scolaire, et de proposer à celui-ci, pour adoption, la politique relative aux contributions financières;
- 7° de donner son avis au centre de services scolaire sur les projets pédagogiques particuliers offerts ou envisagés dans ses écoles, sur tout sujet propre à assurer le meilleur fonctionnement possible du centre de services scolaire, de même que sur tout sujet pour lequel il doit être consulté.

Chantiers de travail pour 2021-2022

Impact de la Covid-19

- École à distance;
- Réussite des enfants à long terme;
- Impact sur les enfants à besoins particuliers;
- Budget des écoles

Frais chargés aux parents

- Mise en place de la nouvelle politique

Formation pour les parents

- Bonifier la structure de formation pour les parents
- Bonifier les moyens de communication pour mieux partager l'information

Communication entre les instances

- Améliorer le lien entre le comité de parents et les conseils d'établissement
- Quel lien peut avoir le CP avec le CA
- Améliorer la collaboration entre le comité de parents et la direction générale

Suivis auprès du centre de services

- Qualité de l'air dans les écoles
- Plomb dans l'eau des écoles
- Plan immobilier de la CSSRS
- Développement durable au CSSRS

Au cours de l'année, le Comité de parents a traité les dossiers suivants :

- Élections aux comités de parents
- Consultation sur la politique des frais chargés aux parents
- Consultation sur la politique des inscriptions
- Présentation du plan triennal de répartition et de destination des immeubles
- Rencontre avec le directeur général du CSSRS
- Résolution concernant la consultation sur la politique des inscriptions
- Les chantiers du comité de parents 2020-2021
- Consultation de la FCPQ sur le protecteur de l'élève
- Consultation sur le renouvellement des projets particuliers
- Changement dans la régie interne du Comité de parents
- Discussion concernant l'école à distance
- Résolution sur la politique des frais chargés aux parents
- Présentation sur les détecteurs de CO2
- Table ronde avec les membres parents aux CA
- Consultation sur les calendriers scolaires
- Rencontre avec le nouveau Directeur général, Sylvain Racette
- Rencontre avec Isabelle Boucher, Directrice des services éducatifs (élève EHDA)
- Règlement sur les services de garde et le service des dîneurs
- Résolution pour les prix de la reconnaissance de l'engagement parental
- Information sur le renouvellement des cours d'école
- Rencontre le Directeur général sur le développement durable
- Rencontre le Directeur général sur le thème de la diversité et de l'inclusion
- Informations sur la mise en place du PEVR
- Élection des parents au conseil d'administration

Résolution concernant la consultation sur la politique des inscriptions

ATTENDU la présentation faite au comité de parents du 13 octobre 2021;

ATTENDU que cette politique a un grand impact sur les parents;

RÉSOLUTION CP 2021-2022-001

IL EST PROPOSÉ par Josianne Dorion et appuyée par Isabelle Bonneville

ET RÉSOLU

DE présenter les commentaires suivants pour la modification de la politique relative aux critères d'admission et d'inscription des élèves dans les écoles primaires et secondaires;

1- Date officielle d'inscription

De clarifier les deux dates pour que les parents puissent mieux comprendre la différence entre la date officielle du dépôt et la date de dépassement.

2- École choix de parents (section Élève ne relevant pas de la compétence du CSSRS)

On se demande si les élèves EHDAA sont concernés. En particulier pour un enfant qui devrait aller à l'école du Touret.

3- Transfert administratif

On aimerait que pour les élèves de 6ième année plus particulièrement, le critère d'ancienneté dans l'école soit pris en compte lors des transferts administratifs comme dans la section choix de parents.

À la page 7, ... avant la première journée du début de l'année scolaire. Est-ce que cette date pourrait être le 30 septembre soit la journée de prise de présences officielle ?

4- Questionnement

Est-ce que la proportion des parents qui trichent pour l'adresse de garde est réellement plus grande que celle des parents qui en ont réellement besoin. Ne serait-il pas intéressant de garder cette option pour les parents la nécessitant ?

Est-ce que dans la définition de parents comprend un tuteur de l'enfant ?

Résolution sur la politique des frais chargés aux parents

ATTENDU que le projet de la politique relative aux contributions financières exigées des parents ou des élèves a été déposé au comité de parents du 15 décembre 2021 ;

ATTENDU que 4 parents provenant du comité de parents siègent au comité mis en place pour rédiger cette politique ;

ATTENDU que cette politique doit provenir du comité de parents ;

RÉSOLUTION CP 2021-2022-004

IL EST PROPOSÉ par Michèle Boudreau et appuyée par Isabelle Bonneville

ET RÉSOLU

De déposer le projet de la politique relative aux contributions financières exigées des parents ou des élèves au conseil d'administration du Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke avec les propositions suivantes :

Section 2 : CHAMPS D'APPLICATION ET OBJECTIFS

Que l'avant-dernier point s'écrive : s'assurer que les établissements diffusent les listes d'achats sur le site internet du CSSRS dans la section réservée à leur établissement au maximum un mois après son adoption dans son conseil d'établissement ;

Résolution concernant l'établissement (renouvellement) d'une école aux fins d'un projet particulier-École Le Goéland

CP 2021-2022-002

Consultation concernant l'établissement (renouvellement) d'une école aux fins d'un projet particulier-École Le Goéland

Sur proposition de Nathalie Ramonda, appuyée par Marie-Claire Dumont, il est unanimement résolu de recommander le maintien d'un projet particulier de l'école Le Goéland pour les années 2023-2024, 2024-2025, 2025-2026 et 2026-2027.

Résolution concernant l'établissement (renouvellement) d'une école aux fins d'un projet particulier-École des Enfants-de-la-Terre

Sur proposition de Annick Martinet, appuyée par Catherine Noreau, il est unanimement résolu de recommander le maintien d'un projet particulier de l'école des Enfants-de-la-Terre pour les années 2023-2024, 2024-2025, 2025-2026 et 2026-2027.

Résolution pour la Reconnaissance Argent (FCPQ)

ATTENDU QUE la Fédération des comités de parents du Québec reconnaît que l'implication des parents au sein de la structure scolaire constitue l'assise de son action ;

ATTENDU QUE la Fédération juge primordial de soutenir étroitement la participation parentale en éducation et veut contribuer à valoriser les parents engagés et leurs actions concrètes et méritoires ;

ATTENDU QUE la Fédération a établi une politique de reconnaissance de l'engagement parental ;

ATTENDU QUE la catégorie Argent vise à honorer un parent qui, par son engagement, par son influence et par ses réalisations, a contribué de manière significative dans les instances de participation parentale de son comité de parents, de son centre de services scolaire ou par son implication nationale ;

ATTENDU QUE la catégorie Argent permet de nommer un parent engagé en tant que lauréat du comité de parents ;

ATTENDU QUE Valérie Gagnon, par son engagement dans l'École Pie-X-de l'Assomption, le comité de parents, l'exécutif du comité de parents au cours des 5 dernières années et le conseil d'administration démontre toutes les qualités récompensées par l'attribution de ce prix ;

RÉSOLUTION CP-2021-2022-007

IL EST PROPOSÉ par Michèle Boudreau, appuyée par Félix-Etienne Tremblay

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du comité de parents

DE proposer que le prix Argent de la Fédération des comités de parents du Québec soit remis à Valérie Gagnon pour l'année 2022.

Formation

Cette année, le Comité de parents a soutenu la réalisation de 2 activités de formation :

- DISCIPLINE ET LEADERSHIP, Devenez le chef de meute de votre famille (Nancy Doyon)
- Webinaire offert par la FCPQ

Le comité de parents dans les médias

Durant la dernière année, le Comité de parents a discuté avec plusieurs médias.

- Radio-Canada
- TVA
- La Tribune
- Noovo

Le comité exécutif

La préparation des rencontres du Comité de parents ne se fait pas seule. Les membres du comité exécutif sont précieux pour préparer des rencontres qui répondent aux enjeux du moment.

Présidence : Etienne Paradis

Vice-présidence : Michèle Boudreau

Secrétaire : Marie-Claire Dumont

Trésorier : Isabelle Bonneville

Responsable du comité de formation : Marie-Christine Lessard

Responsable du comité de consultation : non comblé

Responsable du comité de communication : David Maurice

Parent au Conseil d'administration

District A : Jean François Paradis

District B : Valérie Gagnon

District C : Philippe Grenier

District D : Étienne Paradis

District E : Katerine Roy

Annexe 3

COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HDAA

Le comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA) a tenu son assemblée générale annuelle le 15 novembre 2021 sur teams suivi de 4 rencontres régulières s'échelonnant du mois de janvier 2022 au mois de mai 2022. Les mandats et dossiers suivants ont guidés les activités du CCSEHDAA :

MANDATS

- Se prononcer sur la politique d'organisation du CSSRS concernant les services éducatifs offerts à nos élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA).
- Donner son avis au comité de répartition des ressources et au CSSRS sur l'Affectation des ressources financières à ces élèves.
- Donner son avis au CSSRS sur son plan d'engagement vers la réussite.
- Le CCSEHDAA peut aussi donner son avis au CSSRS sur l'application du plan d'intervention (PI) d'un ÉHDAA.

DOSSIERS TRAITÉS

- Présentation du bulletin unique;
- Présentation et discussion sur le plan d'intervention;
- Processus d'analyse des besoins d'un élève EHDAA;
- Politique de l'adaptation scolaire du MEQ;
- Politique de l'adaptation scolaire du CSSRS;
- Compilation des plaintes EHDAA du 1er mai 2021 au 16 mai 2022;
- Plan d'effectifs 2022-2023 du CSSRS;
- Proposition du comité EHDAA sur le plan d'effectifs 2022-2023.



ISBN 978-2-550-93609-1

**Centre de services
scolaire de la
Région-de-Sherbrooke**

Québec 